



PRÄSIDENTENKONFERENZ 2023
ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS 2023

PROTOKOLL / PROTOCOLE

Donnerstag 1. Juni 2023, 14:00 bis 17:45

Jeudi 1^{er} juin 2023, 14:00 à 17:45

Gurten Park im Grünen

3084 Wabern bei Bern



Liste des participants et participantes :

Entschuldigt			
Antoine	Darbellay	adarbellay@gmail.com	Section Bas Valais
Zufferey	Pascal	pasco@alptitude.ch	Section Anniviers
Hug	Hanspeter	hampi.huig@bluewin.ch	RV Unterwalden
Tischhauser	Ueli	tischueli@bluewin.ch	Sektion Davos-Prättigau
Brenzikofer	Antoine	brenzik@gmail.com	Section Hérens
Wittwer	Christian	wittwerbellon@bluewin.ch	ARGM
Locher	Markus	letsgo@markuslocher.ch	Sektion Pontresina-St. Moritz
Schmid	Retus	retusschmid@bluewin.ch	Sektion Arosa
Bortis	Hans	hans@bergsteigerzentrum.ch	Sektion Aletsch-Bietschhorn
Gruber	Denis	denis.gruber@gmx.ch	Sektion Zermatt
Gilgien	Manuel	manuelgilgien@gmx.ch	Sektion Kandertal



1	Table des matières	
2	Bienvenue, ordre du jour, procès-verbal	4
3	Etat au 31 mai 2023	4
	a) Que fait le Comité Central	4
	b) Que fait le Secrétariat Général	5
4	Informations dicastères ASGM	5
	a) Formation et perfectionnement	5
	b) Marketing et encouragement de la relève, guide au noir	7
	c) Environnement et accès aux montagnes	8
5	Révision ORisque	8
	a) Prise de position ASGM	8
6	Finances	9
	a) Etat au 31 mai 2023	9
	b) Budget provisoire 2024	9
7	Projets	9
	a) Bref rapport de l'état des « projets financés par la fortune » validés en 2022	9
	b) Projets financés par la fortune (votation des présidents des AR)	10
8	Préparation de l'AD 2023	11
9	Information des AR et Sections	12
10	Divers	13

2 Bienvenue, ordre du jour, procès-verbal

Rita Christen ouvre l'Assemblée des présidents à 14.00 heures et remercie les président-e-s des associations régionales et des sections pour leur présence. Elle présente Annina Reber qui aujourd'hui remplace Andreas Brunner membre du comité central, Annina sera la prochaine présidente de l'IKBV. Rita précise que seul les président-e-s des associations régionales ont un droit de vote.

Urs Wellauer est également présent en tant que président de l'UIAGM et chef technique du département Sécurité au Travail.

L'ordre du jour ainsi que le protocole de l'assemblée des président 2022 sont acceptés à l'unanimité.

3 Etat au 31 mai 2023

a) Que fait le Comité Central

Rita est contente de rapporter, que le retour sur le plan d'action et la stratégie 2021-2025 montre une bonne avancée des dossiers. En gardant ce rythme de travail soutenu une finalisation d'ici 2025 est possible.

Quelques exemples de points particuliers traités en plus des activités fondamentale du CC :

- L'ASGM a acquis de nouveaux sponsors Rohner, Toko et Movement.
- L'ASGM a reçu la certification Swisstainable Level 1. Fred Jordan encourage les guides à faire les démarches, celles-ci ne sont pas compliquées car la profession de guide de montagne répond à une majorité des exigences pour le Level 1. Deux documents Excel sont à disposition sur le site internet de l'ASGM ainsi qu'un soutien du secrétariat pour d'éventuelles questions.
- Digitalisation en cours de la comptabilité et de la facturation
- Hampi Schoop a créé un Dashboard finances
- Dénonciation des *guides au noir* professionnalisée grâce au travail d'enquête de Res Brunner
- Lors de la révision de la loi sur la chasse la modification d'appellation des districts francs fédéraux en «zones de protection de la faune sauvage» a pu être évitée en décembre 2022, grâce à la collaboration avec le CAS et aux contacts directs avec les membres de la CEATE et l'ASGM. Une nouvelle fois, le soutien politique et la collaboration avec CAS portent leurs fruits
- Adaptation du règlement des membres entreprise
- Information sur les règles de mobilité dans les pays voisins
- Rapport sur la conduite à corde courte rédigé par Reto Schild et Manuel Gilgien paru au printemps dans le magazine « bergundsteigen », un bel exemple de collaboration

Pour la planification de notre stratégie 2025-2029, une retraite stratégique est planifiée en juillet à la « Tierwies » à Alpstein.



b) Que fait le Secrétariat Général

Pierre rappelle les horaires et les fonctions du secrétariat général ainsi que le taux d'occupation qui correspond à 1.9 poste équivalent plein temps.

Collaboration avec le CAS ; bon fonctionnement, avec une coopération étroite dans le domaine du libre accès aux montagnes.

Engagements du CC ; Le CC a une grande charge de travail et fonctionne de manière « semi-bénévole ». A cause de cette situation, les membres du CC prennent parfois un peu plus de temps qu'attendu par le secrétariat pour traiter les dossiers ou répondre aux demandes.

Politique ; le travail avec le *GI Métiers de la Montagne* est fructueux et positif pour l'ASGM et le CAS.

Organisation ; la structure actuelle et le nombre de sujets à traiter demande beaucoup d'agilité et de flexibilité.

Remerciements : au Comité et aux collaboratrices ASGM pour la confiance et l'excellente collaboration.

4 Informations dicastères ASGM

a) Formation et perfectionnement

Guide de montagne

Reto Schild prend la parole pour rapporter des chiffres positifs, il confirme que la formation des guides a du succès et que le nombre de nouveau guide diplômé est en légère progression. Quelques chiffres pour l'illustrer : En automne 2022, 27 nouveaux guides ont reçu leur diplôme aux Grisons. Le cours de Reto se terminera en 2024, là aussi avec environ 27 nouveaux guides. Le cours d'Olivier Roduit avait 29 participants pour le module Hiver 2, ces chiffres confirment une actuelle augmentation du nombre de guide par année, env. 20%, par rapport aux années faibles. Le cours de Ueli Tischhauser a commencé avec 70 participant-e-s.

Une nouvelle tout aussi réjouissante, le cours d'aspirant s'est déroulé sans accident grave. Avec 100 jours de formation parfois dans des conditions très difficiles c'est un grand soulagement lorsque tout se passe bien.

Olivier Roduit démissionne de son poste de chef technique de la formation des guides pour fin 2023. Richard Michellod 45 ans, guide de montagne depuis 2000 se porte candidat pour lui succéder, il a le soutien des autres chefs techniques et des chefs de classes, il doit encore présenter son dossier au Comité central. Pour le canton du Valais le responsable technique valaisan est en plus officiellement nommé par la commission cantonale des activités de montagne.

Comme prévu dans le papier d'organisation pour la formation des guides, révisé par le CC en printemps 2023, une information sera envoyée aux président-e-s des associations régionales avec des précisions sur les critères de compétences et la façon de faire pour proposer des candidats chef-fe-s de technique et/ou de classe.



Tous les deux ans un cours pour les experts de la formation est organisé. Nouvellement avec une petite indemnisation. Durant ces formations les nouvelles connaissances acquises sont testées et partagées. Des supports de formations utilisés, à l'interne ou à l'externe, sont continuellement retravaillés et partagés afin d'être toujours adaptés à notre profession.

Rita remercie Reto pour son engagement et la précision de son travail.

Accompagnateur-trice en montagne

Xavier rapporte un bilan très positif. Nous avons pour la 2^{ème} année consécutive une double formation avec un total d'env. 50 participants. Paul Campiche fera une analyse des besoins après ces deux années. Les demandes pour la formation T4 sont actuellement en baisse. Une éventuelle collaboration avec l'ASAM pour proposer ces cours est envisagée.

Une baisse du nombre de candidats est à prévoir pour 2024.

Professeurs d'escalade

La formation est toujours proposée uniquement par l'ASGM, avec Hanspeter Sigrist comme chef technique. Les classes sont petites, avec en moyenne 5 participant-e-s.

Formation continue

Adi Schuler a repris le flambeau après Thomas Good. Il aimerait apporter de nouvelles idées. Proposer des formations continues qui ne sont pas nécessairement reconnues pour le renouvellement de l'autorisation d'exercer selon la loi sur les activités à risque, mais qui peuvent enrichir l'activité quotidienne du guide.

Partenariat

L'ASGM entretient ses contacts et essaie de trouver des synergies avec ses partenaires tels que :

- Le CAS ; participation à un module test « Führen am Berg » et transfert de connaissance en lien avec la conduite à la corde courte.
- L'armée ; présentation de la formation de guide de montagne et transfert de connaissance en lien avec la conduite à la corde courte.
- KAT ; Hansueli Rhyner pour la coopération et production des mappes SMT. Lukas Dürr lui a succédé et Martin Ruggli est président.
- GSEAM Groupe spécialisé en expertises lors d'accidents de montagne (FEB Fachgruppe Expertise bei Bergunfällen) et sa nouvelle présidente Caroline George.

Canyoning

La formation Canyoning 2023 a le soutien du CC, même si que 3 participants sont inscrits à la formation 2023. C'est un secteur d'activité pour les guides qui pourrait disparaître si nous ne le soutenons pas. Un engagement de l'ASGM est également nécessaire pour permettre le renouvellement des supports de la formation canyoning (ils ont plus de 20 ans, les techniques ont changé). Franz Baumgartner en collaboration avec le CAS, la SOA les retravaille. Un soutien de l'UIAGM est souhaité.

Changement du personnel dans les fonctions ASGM

Reto Schild et Xavier Fournier se retireront de leur fonction fin 2024. Ueli Tischhauser remplacera Reto au CC et à la Commission d'assurance qualité. Le nouveau chef technique



pour la région de Berne n'est pas encore officiellement élu. Lorenz Frutiger 44 ans, guide de montagne depuis 2005, est actuellement l'unique candidat. Il a le soutien des autres chefs techniques et des chefs de classes, il doit encore présenter son dossier au Comité central,

Pour le poste de Xavier Fournier, responsable de la formation et de la formation continue, tous les membres actifs de l'ASGM peuvent présenter leur candidature. Pour faciliter la transmission des connaissances et des contacts de ce dicastère très important, nous espérons avoir des candidat-e-s **d'ici l'automne 2023**. Les président-e-s sont sollicité pour rechercher des candidat-e-s dans leur rang.

Sécurité au Travail

Urs Wellauer informe sur la bonne marche des affaires avec 120 à 150 cours par année et un chiffre d'affaire de CHF 700'000.- à 800'000.-. Pour rappel une commission de 8% sur le CA est reversée à l'ASGM. Actuellement ses cours sont donnés par 16 collaborateurs dans 4 centres de formations ; Meiringen BE (avec RMS) centre principal, Kubel SG (en location, installations propriété ASGM), Saxon VS (Alkana) et Puidoux (VD).

Urs se retire par étapes des affaires. À partir d'octobre 2023 ce sera Simon Caprez et Christoph Linder qui assureront la reprise et la direction. La passation officielle aura lieu en octobre 2024. Urs Wellauer reste à disposition durant 1 à 2 ans pour faciliter la transition surtout en ce qui concerne les mises en relations et liens nationaux et internationaux.

Au niveau international, en collaboration avec l'UIAGM, la formation AS est développée en Géorgie, au Pérou, en Équateur et en Bolivie. Le Covid a fortement touché ces régions. En septembre 2023, une formation de niveau 3 complétera les niveaux 1 et 2 déjà actifs.

Pierre Mathey demande si la formation est reconnue à l'international ?

Urs répond qu'il n'y a pas de reconnaissance de type IRATA et que les discussions sont difficiles. La formation ASGM s'adresse prioritairement aux guides de montagne actifs dans la *Sécurité au Travail* et en lien avec les dangers naturels. L'UIAGM va mettre sur pied une formation générale « Rope access », en langue anglaise.

Pour pouvoir conserver sa reconnaissance *Sécurité au Travail* un des deux jours de formations obligatoire ASGM en l'espace de 4 ans doit être suivi sur le thème des travaux sur corde.

Selon l'ordonnance sur les travaux de construction OTConst., 01.01.2022, une formation continue est exigée tous les 3 ans.

b) Marketing et encouragement de la relève, guide au noir

Res Brunner rapporte, que plus de trente portraits ou articles en rapport avec les activités en montagne sont publiés sur www.sbv-asgm.ch par année, soit à l'externe ou à l'interne. Le but est d'informer et de générer des vues sur notre site internet.

Nous soignons la « corporate identity » en portant les vêtements avec nos sponsors lors de rencontres officielles et en utilisant l'unification de la signature email pour toutes les communications.

Nous avons acquis de nouveaux sponsors, Rohner, Toko et Movement.

Les dossiers *guides au noir* étaient auparavant traités par les associations régionales. C'est maintenant Res Brunner du CC qui s'occupe de constituer les dossiers, nous profitons naturellement de son expérience comme ex policier.

Nous recherchons en premier le dialogue, certain ne connaisse pas les obligations légales, le cas peut être réglé sans répression. Ex : les offres sont retirées du site internet, une convention est signée avec la personne en faute. Le cas est réglé.

Res rappelle qu'il a besoin de dénonciations avec des faits avérés, avec des témoignages assumés. Les dénonciations incomplètes ne servent à rien et peuvent pas être poursuivies.

c) Environnement et accès aux montagne

Fred rapporte, que l'ASGM a été certifiée « Swisstainable, Level 1 » par Swiss Tourisme. Il explique qu'il n'a pas été possible d'obtenir une certification pour tous les membres in globaux. L'activité des guides de montagne répond majoritairement aux critères définis dans ce label. Chaque membre de l'ASGM peut volontairement et individuellement souscrire à ce label. Sur le site Web de l'ASGM 2 tableaux Excel sont à disposition pour faciliter les démarches des membres.

L'initiative sur la biodiversité exige davantage de zone et de moyen financier pour protéger la biodiversité. Le Conseil fédéral lui oppose un contreprojet indirect, il entend donc inscrire, dans la loi, que 17 % du territoire national sont réservés à des fins de protection de la biodiversité. Fred est de l'avis, que la commission du conseil des États va rejeter le contreprojet et que l'initiative sera soumise à une votation l'année prochaine. L'ASGM a rédigé un argumentaire regroupant l'ensemble des zones de protections recensées en Suisse.

L'accès aux montagnes va devoir faire face à de nouveaux défis. Avec la création d'installation photovoltaïque en montagne, de nouvelles zones vont être proposées en compensation. Les régions doivent se préparer à agir en amont et pouvoir argumenter lorsque de tels projets se concrétiseront.

L'ASGM est membre de l'association Nature et loisirs, dont vous connaissez le dépliant *Respecter, c'est protéger (Respektiere deine Grenzen)*. Dans le même style, un nouveau dépliant sur les sports lacustres a été créé « Sur l'eau avec respect ».

5 Révision ORisque

a) Prise de position ASGM

Rita informe, que la procédure de consultation de l'OFSPPO sur la révision de l'Ordonnance sur les activités à risques a été repoussée à 2024 et que l'Ordonnance révisée devrait entrer en vigueur seulement en 2025.

Le CC a eu des discussions intenses pour clarifier la position, qui est actuellement la suivante :

- Champ d'activité des aspirants-guides : référence au règlement interne de l'ASGM pour tous les aspirants-guides (y.c. étrangers).
- Champ d'activité des professeurs d'escalade : limitation a des voies de plusieurs longueurs bien assurés avec des relais fixes (sur spits).
- Champ d'activité des professeurs de sports de neige : descentes hors-pistes = AS, randonnées à ski = F.

- Matériel autorisé pour les accompagnateur/trice en montagne : l'utilisation d'une corde de randonnée et pour ceux/celles qui bénéficient d'une formation additionnelle T4, l'utilisation du piolet.
- Les descentes depuis les PAM (places d'atterrissage en montagne) doivent être considérées comme randonnée à ski et non comme descentes de ski hors-pistes.
- Pas d'équivalence pour les guides de montagne UIAGM NO SKI.
- Pénalisation dès la publication de l'offre et pas seulement lors de la réalisation d'une activité non autorisée

6 Finances

a) État au 31 mai 2023

Le situation des comptes de l'administration et de la formation est conforme au budget.

b) Budget provisoire 2024

Hampi montre les chiffres du budget provisoire pour 2024 (PPT en annexe)

Consécutivement à des problèmes de suivi et de non réponses des AR et ou sections, le thème de **l'encaissement centralisé** des cotisations des membres revient d'actualité. Hampi demande aux AR et aux sections de réfléchir à cette proposition. Des informations complémentaires suivront rapidement par email. Les présidents sont invités à transmettre leurs observations et avis jusqu'au 30 octobre 2023 au plus tard.

L'idée générale : le secrétariat général procéderait à l'encaissement annuel des cotisations ASGM, UIAGM ainsi que celles des AR et des sections. Après encaissement (paiements des membres), l'ASGM procéderait à une rétrocession des cotisations dues aux AR et aux sections. En parallèle, les membres recevraient leur carte de membre annuelle, avec quittance et timbres imprimés (similaire aux factures de cotisations annuelles émises par le CAS). Seules les cotisations qui incluent une cotisation ASGM seraient prises en compte.

7 Projets

a) Bref rapport de l'état des « projets financés par la fortune » validés en 2022

En 2022, la somme de 62'000.- a été libérée pour trois projets.

Avancée des projets :

Échange d'expérience, culture de l'erreur

Xavier rapporte, que l'Intégration de la culture de l'échange a déjà été faite dans la formation initiale et la formation continue. Un partenariat avec le SNGM et son système de RETEX est en cours de réalisation. Nous allons pouvoir profiter de leur data base et l'adapter à nos besoins, ainsi les frais de développement seront peu élevés.

L'application de gestion du risque et météo GRIMM's qui rassemble les différents groupes WhatsApp « sécurité » des guides de montagne de toute les régions et massifs de la France pourrait également être reprise et être complémentaire au RETEX.



Fin septembre une Beta Version du RETEX et un accès aux groupes GRIMM's WhatsApp « sécurité » devraient être disponible pour les membres de l'ASGM.

Documentation de la formation

Le projet est nouvellement dirigé par Pierre. Un inventaire des supports pédagogiques par modules et par formation est en cours. Un mapping précis et daté, ainsi qu'un agenda de réalisation, seront disponibles. Ils seront utilisés par les TLs (donneurs d'ordres) et par le secrétariat (réalisation et production, à l'interne et à l'externe) pour garantir des supports de formation professionnels et à jour.

La durée du projet peut varier entre 2 à 3 ans pour une mise à jour de l'ensemble des supports des formations ASGM. Puis un nouveau cycle de révision sera relancé.

«Schnupperlehre im Bergführerberuf»

Hansueli Rhyner rappelle, que ce projet est mené par l'AR Glarus, l'école d'alpinisme Glarnerland et la section du CAS Tödi.

But du projet, permettre aux jeunes de s'initier au métier de guide. D'abord il y a des courses en hiver et en été pour se familiariser avec le milieu de la montagne. Ensuite, une présentation d'informations sur le métier de guide, les parents y sont invités. Condition pour participer à ces journées, être « indépendant-e », c'est-à-dire savoir mettre des crampons, un baudrier, utiliser un mousqueton. Si les jeunes n'ont aucune connaissance, ils peuvent participer à une journée d'initiation technique. Effet supplémentaire, de ces rencontres, apprendre à connaître d'autres jeunes qui ont la même passion et se motiver mutuellement.

b) Projets financés par la fortune (votation des présidents des AR)

Votation à la majorité simple des présidents votant. Huit président-e-s sont présents respectivement représentés.

Présentation du projet « installation de voies d'escalade de plusieurs longueurs à Kalymnos »

Urs Odermatt

En collaboration avec Peter Keller, nous avons ouvert déjà plusieurs voies à Kalymnos. Il manque encore une voie alpine, avec une telle voie, nous pourrions créer de nouvelles possibilités pour nos guides de montagne pour l'entre-saison. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact publicitaire d'une telle initiative pour notre profession. Nous pourrions avoir des publications dans de nombreux magazine et les noms des voies pourraient aussi porter la mention « ASGM ». Se montrer plus engagé dans le domaine de l'escalade nous rendrait plus attractif pour les jeunes.

Projet refusé à l'unanimité

Présentation du projet « Limited emission tool box »

Frédéric Jordan et Jérémie Gentizon

Ils ont rédigé un concept sur la profession de guide et sur ses actions et son contexte idéal, voir durable. De cette réflexion est née l'idée d'un tool box pour faciliter la planification de courses avec un impact CO2 réduits, notamment avec un accès faciliter aux horaires des transports publics correspondants, en Suisse et à l'étranger (Alpes).



Votation : OUI 3/ NON 5

Projet Refusé

Projet « formation VTT pour guides de montagne »

Daniel Coquoz s'est excusé, il ne peut pas présenter le projet des guides de Verbier.

Projet refusé à l'unanimité

Remarque de Roman Haltinner, il propose que les présidents puissent à nouveau consulter les présidents des sections après les présentations. Rita répond que le processus appliqué est conforme au règlement validé à l'AD 2021. Elle prend note de cette remarque et le CC se penchera sur ce point ultérieurement.

8 Préparation de l'AD 2023

Les propositions de sujets pour l'ordre du jour (y.c. les motions) pour l'AD, doivent être envoyées au secrétariat de l'ASGM info@sbv-asgm.ch d'ici au **18 septembre 2023**. Le CC fournira les objets de l'ordre du jour avec explications le plus tard le 18 octobre 2023.

Hansruedi Gertsch se réjouit de nous accueillir pour l'AD le samedi 18 novembre 2023 et de fêter avec nous les 125 ans de la section des guides de Grindelwald. L'Assemblée des délégués **aura lieu le matin**, l'après-midi nous ferons un workshop et la journée se terminera par le souper de gala. Un programme très, très attrayant est prévu pour les accompagnant-e-s.

Information de l'UIAGM

Les championnats de ski à Grindelwald se sont déroulés avec succès, Urs Wellauer félicite les organisateurs. En 2024, les championnats de ski auront lieu dans la région de Gstaad. Urs Wellauer encourage les jeunes guides à participer à de telles rencontres, pour créer des liens et faciliter l'échange d'informations.

Guider en Norvège dans la région de Spitzberg et en Arctique sera soumis à de nouvelles règles. Le manuel UIAGM EXPEDITION, avec les nouvelles dispositions, est en cours de mise à jour.

Depuis le 01.4.2023 les trekkings au Népal ne peuvent se faire qu'avec l'accompagnement un guide indigène. En Juin une rencontre UIAGM - NEPAL est planifiée pour aborder ce sujet.

Il y a plusieurs pays qui déposent une demande d'adhésion auprès de l'UIAGM. Des formations UIAGM centralisées seront proposées pour que ces pays puissent envoyer leurs candidats guides de former et/ou se mettre au niveau des standards UIAGM.

La banque de données de l'UIAGM va être prochainement mise en fonction, même si certains pays y sont réticents pour des raisons de protection des données. En été 2023, le nouveau site internet de l'UIAGM devrait être terminé.

L'UIAGM est confrontée à une procédure judiciaire devant le tribunal de Lyon/F. Le syndicat interprofessionnel de la montagne SIM, deuxième association de Guides de montagne en France, voudrait rejoindre l'UIAGM, ce que l'UIAGM refuse, car seul une association par pays



peut être représentée selon les statuts. Les enjeux principaux sont « est-ce qu'une association de guides de montagne membre de l'UIAGM bénéficie d'avantages commerciaux privilégiés voire anticoncurrentiels envers une association non membre (comme le SIM) ? Ces enjeux juridiques sont aussi financiers pour l'UIAGM.

Réunion de l'UIAGM du 22 au 24 novembre 2023 (Kirghizstan).

9 Information des AR et Sections

Julien Debons nous présente la commission normes et standard AVGM.

Cette commission a été fondée en 2022 lors de l'AG de l'AVGM, elle est formée de 5 guides.

Son objectif :

- Sensibiliser les guides, les gardiens de cabane et le milieu de la montagne en général aux risques de vouloir faciliter l'accès aux montagnes (équipement, balisage, internet...).
- Susciter une réflexion sur une pratique responsable de notre activité vis-à-vis de l'environnement et des autres usagers.
- Conseiller le comité et les membres AVGM sur les questions éthiques.
- Coordonner les différents acteurs impliqués dans cette thématique (médiation, mettre les gens autour de la table...).
- Proposer quelques règles de conduite et valeurs qui feront office de garde fous pour notre pratique (charte).

Cette commission n'a en aucun cas un pouvoir de décision ou de contrainte, son rôle est le conseil et la médiation autour de ces thématiques. Les sections qui ont un projet d'équipement peuvent nous appeler pour avoir un conseil professionnel.

Demande de Jérémie Gentizon :

Est-ce que l'ASGM pourrait présenter une charte/un fil rouge en lien avec la pratique des vols héliski, par exemple pour l'AD 2023 ? Le but est de pouvoir mieux répondre aux interrogations et demandes des clients et des journalistes.

Pierre répond que des discussions sont en cours au sein de SHA et avec un groupe de guides qui pratiquent les vols héliskis. L'ambition est de présenter une vision complète de cette pratique de niche à haute valeur ajoutée pour un certain nombre de guides de montagne.

Rita complète que pour le moment, il y a la position selon la stratégie 2021-2024, que l'ASGM ne s'engage pas pour une extension de l'héliski mais pour un maintien des PAM actuelles. Cette position sera soumise à une révision pour la stratégie 2025-2029 sur la base d'une enquête auprès des membres (cette enquête sera faite en printemps 2024 et ne concernera pas seulement l'héliski mais tous les domaines d'activités de l'ASGM)



Agenda

- 17 et 18. Juin 2023 Fête des guides Valaisans
- 18. Novembre 2023 AD ASGM à Grindelwald
- 30.11 au 03.12.2023 UIAGM-Championnat d'escalade à Cortina
- 25 au 28 avril 2024 UIAGM-Championnat de ski à Gstaad
- 30 mai 2024 AP ASGM à Berne

10 Divers

Urs Tinner présente le projet de restauration du sentier de randonnée de Bondo à Capanna Sciora.

Depuis l'éboulement de la montagne Cengalo le 23 août 2017, les sentiers pédestres de la région ne sont plus accessibles. Le tourisme de cette région de montagne en souffre. La section Pontresina soutient l'initiative de la commune de Bregalia avec une donation de CHF 5000.-.

Urs présentera ce projet l'année prochaine lors de l'AP pour obtenir un financement des projets soutenus par la fortune.

La présidente Rita Christen clôt l'Assemblée des présidents à 17 :45.

Pour le protocole

Claudine Tanner

05.06.2023